

avant le démarrage du programme PROREFEI



1

Je sélectionne un organisme de formation PROREFEI en lui adressant un mail.

- en ligne sur le site <https://www.prorefei.org/la-formation-prorefei/les-organismes-de-formation-habilites>



2

Je complète le bulletin de demande d'éligibilité à la subvention PROREFEI avec l'organisme de formation choisi



Bulletin de demande d'éligibilité à la subvention PROREFEI

- en ligne sur le site www.prorefei.org via le formulaire suivant :
« <https://forms.gle/dny4vHZXqgTliXLt9> »



3

Je me rapproche de l'organisme de formation pour récupérer la convention de formation et le programme



Convention de formation et programme entre l'entreprise et l'organisme de formation



4

J'adresse ma demande de prise en charge avec le bulletin d'éligibilité **signé** à OCAPIAT avant le démarrage de la formation



**Demande de prise en charge
Convention de formation entre l'entreprise et l'organisme de formation**

- en ligne via « [mon espace Ocapiat](#) »

Mon espace OCAPIAT : Comment faire ma demande de prise en charge

- en ligne sur le site <https://www.ocapiat.fr/>



4.1

Connectez vous à votre espace OCAPIAT



4.2

Sélectionnez une nouvelle demande de prise en charge
Sélectionnez « une action de formation »

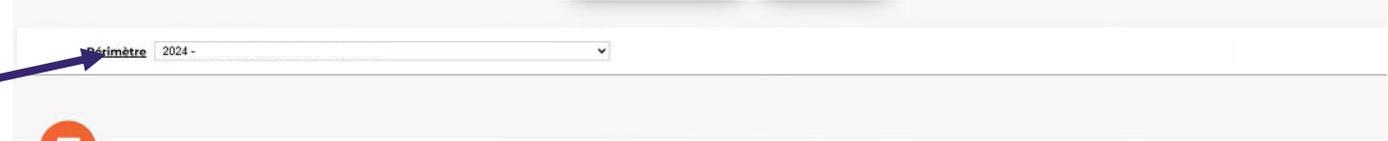


Mon espace OCAPIAT : Comment faire ma demande de prise en charge



4.3

Sélectionnez le périmètre



Détail de l'action

Périmètre 2024 -



4.4

Saisissez l'intitulé de formation précédé de « **PROREFEI** »



Intitulé de l'action

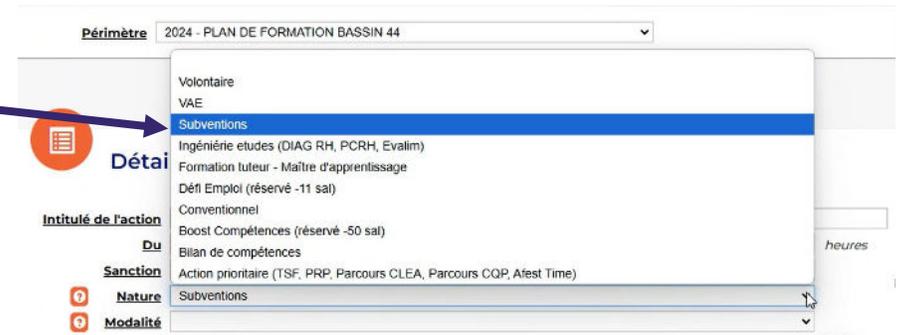
Du Au Durée 0 heures

Objectif Code



4.5

Dans la rubrique « Nature » sélectionnez « **Subvention** »



Périmètre 2024 - PLAN DE FORMATION BASSIN 44

Détail

Intitulé de l'action

Du

Sanction

Nature Subventions

Modalité

- Volontaire
- VAE
- Subventions**
- Ingénierie études (DIAG RH, PCRH, Evalim)
- Formation tuteur - Maître d'apprentissage
- Défi Emploi (réservé -11 sal)
- Conventionnel
- Boost Compétences (réservé -50 sal)
- Bilan de compétences
- Action prioritaire (TSF, PRP, Parcours CLEA, Parcours CQP, Atest Time)



4.6

Je charge le bulletin de demande d'éligibilité à la subvention PROREFEI ainsi que la convention de formation entre l'entreprise et l'organisme de formation



Bulletin d'éligibilité PROREFEI
Convention de formation entre l'entreprise et l'organisme de formation

- Prioritairement en ligne via « [mon espace Ocapiat](#) »

Décision de validation de la demande



5

OCAPIAT adresse la décision de validation dont la demande d'éligibilité



Accord de prise en charge

Après la formation



6

Le prestataire adresse à l'entreprise les justificatifs exigés



Facture organisme de formation des modules 2 et 3
Attestations de réussite du module 1 (Résultat de mini 70%)

Certificat de réalisations pour le module 2

Preuve de réalisation du module 3

Livret de suivi du module 3 avec le nombre d'heures réalisé par le formateur-coach

Attestation sur l'honneur de la mise à disposition par l'entreprise du rapport d'audit ou de la revue énergétique ou du pré-diagnostic le/la plus récent/e

7

OCAPIAT rembourse l'entreprise du montant accordé, seulement si le parcours/formation thématique a été réalisé intégralement



Demande de remboursement avec la facture acquittée et les éléments susmentionnés

• en ligne via « [mon espace Ocapiat](#) »